

RÉÉH

Entrée de chabbat : 20h49 Sortie de chabbat : 21h58 (Horaire de Paris). Bné brak : Entrée : 19h05 Sortie de chabbat : 20h04
Renseignement : 052 36 76 325 (ou pour recevoir)
Pour la Réfoua chéléma de Elie ben Sim'ha mah'a haCohen

נפש יהודי

Nefesh Yehudi

La feuille de l'étudiant

RÉÉH : JE VOUS ORDONNE LA BRAKHA, PAROLE D'HACHEM.

Il est écrit au début de la Paracha :

« Regarde, Je place devant vous aujourd'hui la Brakha et la klala. La Brakha, lorsque vous écouterez les Mitsvot d'Hachem votre D. qui vous ordonne ainsi aujourd'hui ; et la klala, si vous n'écoutez pas les Mitsvot d'Hachem, et que vous vous détourniez du chemin que Je vous ordonne aujourd'hui et que vous suiviez d'autres dieux que vous ne connaissez pas ! »

Rachi dit : il s'agit de la Brakha (Bénédictio) et de la Klala (Malédiction) qui ont été dites sur le Mont Guerizim et le Mont Eval.

Q1°) Beaucoup de Méfachim (le Or HaH'aïm, le Alchikh, le Ber Yossef de Salante) s'interrogent sur l'emploi du singulier : regarde ! au début du verset et l'emploi du pluriel juste après : Je place devant vous. C'est une anomalie qui demande des explications.

Q2°) Cette notion de Brakha et de Klala demande également des éclaircissements. Voici qu'Hakadoch Baroukh Hou fixe tout ce qu'un homme doit recevoir comme Parnassa (par exemple) à Roch Hachana. La Guemara dit même (Baba Batra p.10a) : toutes les pertes qu'il va subi r sont fixées à Roch Hachana. Dans ces conditions, comment peut-on promettre une quelconque brakha ou klala pour celui qui respecterait les Mitsvot ou non. [Rappelons que, ce n'est pas seulement la Parnassa qui est fixée à Roch Hachana mais tous les détails de notre vie matérielle pour l'année à venir. Nous pouvons généraliser cette question à tous les domaines de la vie courante].

Q3°) On peut également s'étonner de la manière dont Moché Rabenou nous fait rentrer dans cette Alliance du Mont Guérim et du Mont Eval en nous présentant devant nous la Brakha et la Klala, à la condition du respect des Mitsvot. A priori, cela est tout à fait étonnant, voire choquant, que l'essentiel de cette alliance soit la Brakha et la Klala et que les mitsvot n'en soient qu'une simple condition. Nous savons très bien que l'essentiel pour un Juif, c'est le respect des Lois d'Hachem et que la Brakha et la Klala sont, au mieux, une récompense ou un accessoire.

Pourtant, dans la Paracha de cette semaine, nous voyons l'inverse : Hachem nous présente la Brakha et la Klala devant nous. Cela a l'air d'être le sujet essentiel de cette Alliance tandis que les Mitsvot ne sont que la condition à l'obtention de la Brakha. Comment résoudre ce véritable mystère ?

Q4°) Rav Itsh'aq Blazer s'étonne également sur un point assez subtil concernant la notion de Brakha et de Klala. Certes, nous sommes habitués à croiser, dans la vie de tous les jours, la notion de récompense et de punition, dans l'éducation des enfants par exemple. Cependant, lorsqu'il s'agit de véritables obligations civiles et pénales, comme ne pas voler, ne pas tuer, ne pas faire l'adultère, comment comprendre qu'Hakadoch Baroukh Hou nous promette des récompenses à ce sujet. A-t-on déjà vu un gouvernement qui promet des récompenses pour celui qui paie ses Impôts et ne tue pas son prochain !? Pourtant, c'est le cas dans les 613 Mitsvot de la Torah. Celui qui respecte toutes ces obligations-là, se verra récompensé dans ce monde-ci et dans le Monde futur. A priori, c'est un grand h'idouch de la part du Gouvernement Céleste, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui se diffère beaucoup pour le coup, du gouvernement terrestre. Cela demande également des explications.

Q5°) Comme le raconte la Guemara dans Sota (32b), six tribus sont montés sur le Har Guérim, six tribus sur le mont Eval ; les Cohanim et les Léviim étaient au milieu avec le Arone Hakodech ; ils se tournaient vers le Har Guérim en prononçant des paroles de Brakha pour ceux qui accomplissent la Torah et se tournaient vers le Mont Eval pour prononcer les Klalote et tout le peuple répondait Amen ! Cette mise en scène est tout à fait originale et n'a pas son commun dans le reste de la Torah. Nous essaierons de comprendre pourquoi spécialement pour l'Alliance des Brakhote et des Klalote, Hachem a eu besoin de passer par cette mise en scène alors que pour tous les autres ordres transmis à Moché Rabénou, il n'y a pas eu une telle organisation.

Il y a deux exemples dans la Paracha de cette semaine où Hachem nous promet explicitement la Brakha même pour l'observance d'une seule Mitsva à la différence du début de notre Paracha où est mentionnée l'observance de toutes les Mitsvot pour obtenir la Brakha. Voici les mots de la Torah à la fin de la cinquième montée :

« Ce sera à la fin de la troisième année du cycle et tu sortiras alors tout le Maasser de ta récolte (la dîme) et tu la mettras aux portes de ta maison. Le Lévi viendra car il n'a pas de part en Erets Israël et il n'a pas d'héritage. Viendra également le converti (parce qu'il n'a pas de famille), l'orphelin, la veuve qui habite dans ton entourage, et ils mangeront et ils se rassasieront **afin qu'Hachem te bénisse** dans toutes les actions de tes mains. »

Nous trouvons également dans la suite de la Paracha :

« S'il y a un pauvre, un de tes frères, qui habite sur ta terre qu'Hachem t'a donnée, **ne ferme pas ton cœur et ne ferme pas ta main** devant ton frère qui est pauvre ; **ouvriras, tu ouvriras ta main** pour lui et tu lui donneras tout ce dont il a besoin, selon ce qui lui manque. »

« Fais très attention de peur qu'il y ait dans ton cœur une pensée de rebelle. Tu pourrais te dire : arrive la septième année, l'année de la Chmita (année pendant laquelle les prêts et les dettes sautent), alors tu aurais un œil mauvais envers ton frère pauvre et tu ne voudras pas lui prêter de l'argent ; il appellera Hachem et ce sera pour toi une avéra. Donne-lui, tu lui donneras (un prêt) **et tu n'auras pas le cœur mauvais en lui donnant car c'est à cause de cette chose-là qu'Hachem te bénit dans tout ce que tu fais et dans toutes tes entreprises.** »

Le Sefer HaH'inoukh écrit au sujet de ces mitsvot :

« Nous avons la mitsva de prêter de l'argent (léh'ath'ila- dans la mesure du possible sous forme de prêt pour ne pas faire honte au pauvre) ou de donner de l'argent (si le pauvre nous le demande) à celui qui est dans le besoin. Il faudra combler **tous ses manques** si nous sommes en mesure de le faire et lui enlever ses soucis ; (lorsque nous nous contentons de lui donner une simple pièce, c'est parce que nous évaluons que ce pauvre qui fait la manche demandera à tellement de monde qu'au final il obtiendra ce dont il a besoin. Mais si nous savons que ce pauvre ne fait pas la manche et donc qu'il ne s'adresse pas à beaucoup de monde, alors il sera interdit de se suffire de lui donner une simple pièce. On devra lui donner tout ce dont il a besoin, comme l'exige le verset !)

La raison de cette Mitsva est qu'Hachem veut que nous soyons habitués et experts dans la mida de Bonté et dans la Mida de compassion. Ce sont des midot exceptionnelles et lorsqu'un homme s'habitue à ces midot-là, **alors il devient apte à recevoir la Brakha d'Hachem** car le Bien ne peut venir que sur celui qui est bon ainsi que la Brakha. Et lorsqu'Hachem a la possibilité de dispenser Sa bonté sur ceux qui sont bons, alors Sa Volonté est réalisée et Il retire de la satisfaction de Son monde. Hachem aurait pu Lui-même nourrir tous ceux qui sont dans le besoin et les combler (comme le rapporte la Guemara dans Baba Batra 10a au Nom de Rabbi Méir) **mais Hachem a préféré, dans Sa Bonté, que nous soyons Ses envoyés pour cette grande mission.** »

La Torah mentionne plusieurs interdits de fermer son cœur et plusieurs mitsvot d'ouvrir son cœur car dit le Sefer HaH'inoukh, nous devons accomplir cette mitsva de Tsedaka bésimh'a et avec un cœur bienfaiteur. Il est très possible que ceux qui ont donné de l'argent avec un cœur serré transgresse même un interdit de la Torah véritable ! Quant à celui qui a donné de l'argent aux pauvres "en faisant la tête", alors dit la Michna (dans Avot de Rabbi Natane) : même s'il a donné tous les cadeaux du monde, c'est comme s'il n'avait rien donné (13, 4). Inversement, poursuit le Michna, celui qui n'a rien pu donner au pauvre mais qu'il lui a souri et parlé gentiment, c'est comme s'il lui avait fait tous les cadeaux du monde.

Dans la Parachat Michpatim, au sujet du passouk : im kessef talvé éte ha'ani bakh, lorsque tu prêteras de l'argent à ton prochain, au pauvre qui est avec toi, Rachi écrit : "qui est avec toi", imagine-toi que toi-même tu étais pauvre avant de lui donner ce dont il a besoin.

Nous voyons donc combien Hakadoch Baroukh Hou est pointilleux sur le bon cœur, la bonté, la largesse qui peut même invalider la mitsva de Tsedaka, ou tout au moins qui peut être comptée comme une avéra (faute) même pour celui qui aurait réalisé le don (prêt) dont le pauvre avait besoin. Nous voyons également que, spécialement pour ces mitsvot, Hakadoch Baroukh Hou promet une grande brakha plus que pour n'importe quelle autre mitsva.

JE GARDE L'ŒIL SUR LA BRAKHA !

Rav Yerouh'am de Mir explique ce principe à partir du verset de Michlé (22.9) : **« Tov yaïn, hou mévorakh - celui qui a un bon œil (bienfaiteur) c'est lui qui recevra la brakha ».** Rav yerouh'am explique :

« Hachem désire envoyer des flux de bénédictions dans ce monde dans toutes sortes d'endroits [chez le lévi, chez la veuve, chez l'orphelin, chez tout être humain et en particulier chez Son Peuple]. Celui qui a un bon œil et qui est capable de distribuer la Brakha d'Hachem aux autres, avec générosité à l'image du Créateur, sera le meilleur chalia'h (envoyé) et sera choisi pour être vecteur et transmetteur de la Brakha d'Hachem. C'est donc lui qui est le vrai réceptacle de la Brakha car il est capable de la rediffuser tout autour de lui et avec des intentions qui sont à l'image de celles d'Hachem. »

Ceci nous rappelle également les Cohanim qui sont ceux qui bénissent le Klal Israël, qui distribuent la Brakha d'Hachem, et à leur sujet il est écrit : "ils mettront Mon Nom sur le Klal Israël **et Moi Je les bénirai**". En d'autres termes, c'est celui qui bénit les autres qui sera le vrai récepteur de la Brakha d'Hachem car il en devient l'envoyé, le tsinor (le tuyau).

Un machal très intéressant à ce sujet mentionné allusivement dans les mots de Rav yerouh'am : Nous savons que toute la matérialité s'appelle gachmioute, dont la racine est guechem (la pluie) car celle-ci est le symbole de la Parnassa sur terre. La pluie est d'abord pure car elle descend du Ciel qui est tahor mais lorsqu'elle arrive en bas, elle a la possibilité de devenir mékabel toum'a , (réceptrice d'impureté) ce qui est embêtant notamment lorsqu'il s'agit de faire un mikvé. En l'occurrence, dit la Michna dans Mikvaote, toute pluie qui a été reçue dans un réceptacle (un récipient) devient mékabel touma, (réceptrice d'impureté) et même si elle n'est pas encore impure car elle n'a rien touché mais elle peut potentiellement recevoir l'impureté ; alors que les gouttes de pluie qui n'ont pas été reçues dans un récipient, quand bien même elles seraient au contact avec l'impureté restent téhorote (pures). Le secret, pour faire un mikvé, c'est donc de faire parvenir l'eau de pluie jusqu'au mikvé qui est dans le sol (et qui n'est donc pas un kéli (récipient)) sans que cette eau ne passe par un récipient. Une des solutions : c'est d'utiliser **un tsinor** (tuyau). Ce conduit ne devra contenir aucun récipient en lui. **Il faudra qu'il n'ait pas la possibilité de garder l'eau en lui**, qu'il soit **seulement un moyen de faire parvenir** l'eau depuis l'endroit où elle tombe et jusqu'au Mikvé. C'est l'un des seuls moyens de garder l'eau (le guéchem) d'Hachem téhora (pure).

Il en va de même, pour la matérialité (gachmioute) qui ressemble beaucoup à la pluie (guéchem). Elle nous vient d'Hachem et elle est donc téhora comme Hachem qui est Tahor. Elle nous vient de celui qui est Baroukh (Source de Bénédiction) et elle est donc bénie ; mais lorsqu'elle arrive sur terre ou entre nos mains, il est possible qu'elle devienne réceptrice d'impureté, si l'on peut s'exprimer ainsi. Nous le voyons bien : certains objets sont vraiment porteurs de Brakha ; ils durent longtemps, ils fonctionnent bien, ils réussissent alors que d'autres n'apportent aucune bénédiction et se cassent vite quand bien même ils coûtaient beaucoup plus chère. **Lorsqu'un homme veut que les flux de matérialité qu'il reçoit d'Hachem restent téhorim (purs), et porteurs de brakha, il faut qu'il s'efforce d'être comme ce tuyau** et qu'il s'éloigne donc d'être un "récipient" pour reprendre les mots de notre parabole. En l'occurrence, celui qui ne pense qu'à recevoir, qu'à prendre, qu'à acquérir est un parfait récipient qui rend toute la matérialité impure à son contact, lui faisant perdre sa force de brakha qu'elle contient. Mais, inversement, celui qui a un bon œil, un cœur généreux et ne se considère que comme un tuyau, qui ne garde rien pour lui mais dont tout le but est de distribuer la Brakha d'Hachem tout autour de lui : aux membres de sa famille ceux qui sont proches ou ceux qui sont plus éloignés , aux pauvres qu'il connaît, aux Léviim (en l'occurrence les gens qui étudient la Torah), alors, quand bien même il ne s'agit que de 10% ou 20% de son salaire, s'il agit avec une telle intention, il verra que toute sa matérialité sera porteuse de brakha et qu'Hachem lui rajoutera même encore plus de Brakha que ce qui était prévu afin qu'il puisse la redistribuer avec son cœur tellement généreux.

LES PRÊTES SAUTENT MAIS LA BRAKHA S'INSTALLE

Comme le dit la Torah : Même si un pauvre vient nous demander un prêt, à la veille de la Chmita, que nous savons très bien qu'il est probable que le prêt saute dans quelques semaines, nous avons l'injonction d'avoir un cœur généreux, de se sentir comme un tuyau et de comprendre que la brakha que nous avons, pour l'instant, dans notre conduit a pour but d'arriver vers le pauvre qui est en face de nous.

Le Rav Yona Feldman raconte l'histoire de Herchel le commerçant : celui-ci ne travaillait qu'une fois ou deux par an, comme beaucoup de vendeurs de textiles des kéhilot achkenaz de l'époque, il se rendait à Dantzig où il y avait un grand marché et là-bas il faisait toutes les affaires qui correspondaient à son chiffre d'affaires annuel. C'était à la veille du Motsé Chemita, et il décida de partir quelques semaines avant Roch Hachana à Dantzig, afin de gagner son pain annuel. Il eut une grande réussite et il put revenir, quelques jours avant Roch Hachana, avec la Parnassa de l'année. Malheureusement ou heureusement, la rumeur se fit entendre et le voisin de Herchel se présenta à sa porte en disant : « Herchel, j'ai entendu que tu es parti à Dantzig et je voulais te faire part de ma détresse ; je ne l'ai dit à personne mais je n'ai pas d'argent pour marier ma fille à Motsé Kippour. Il s'agit d'une grande somme et je ne connais personne, à part toi, qui puisse m'aider. Si tu prêtes cet argent, je te promets que je te rembourserai. Alors, là, Herchel a compris la difficulté de la Parachat Reé : prêter de l'argent à celui qui en a vraiment besoin alors que cela constitue la moitié de son salaire annuel. Certes, il n'en a pas besoin tout de suite et il pourra retourner à Dantzig d'ici six mois mais quand il s'agit d'une telle somme et qu'on est à quelques jours de la fin de la Chmita, qui arrive à prêter l'argent et qui arrive de plus, à le faire avec un cœur généreux ? Le seul moyen pour réaliser cette mitsva c'est de comprendre que cette brakha ne nous appartient pas, que nous ne sommes qu'un tuyau qui doit la transmettre à qui de droit avec simh'a d'avoir été le vecteur de la Brakha d'Hachem !

R2. C'est dans ces conditions que l'on peut comprendre que même si un homme a une parnassa fixe, d'une année à l'autre, il peut tout de même s'inscrire dans les promesses des brakhote de la Torah. En effet, ce qu'il doit recevoir dans "son récipient" est décrété à Roch Hachana mais la brakha dont il sera le vecteur, et les flux qu'il redistribuera tout autour de lui, cela n'est pas fixé et dépend de son bon cœur !

La Guemara dans Baba Batra (p.10a) raconte qu'un jour *Rabbi Yoh'anane avait rêvé, au lendemain de Kippour que ses neveux allaient perdre une forte somme d'argent en l'occurrence 700 Dinars. Il est allé les voir et leur a demandé, pour l'année prochaine, de donner 70 Dinars à la Tsedaka, mensuellement, afin que au bout de dix mois, ils aient pu donner la somme de 700 Dinars. Il ne leur expliqua pas les raisons qui l'avaient poussé à leur demander une telle somme d'une part parce que les neveux avaient confiance en leur oncle et qu'en plus, il était le Gadol Hador, le Grand de la génération. Ils n'ont pas discuté.*

A la fin de l'année, il avait oublié de leur prendre 17 Dinars sur la somme des 700. Les neveux, à la veille de Kippour, reçurent une convocation du César qui leur demandait de venir payer un impôt immédiatement au Palais. Ils eurent très peur et appelèrent leur oncle ; après avoir refait les calculs, il se rendit compte d'une erreur de 17 Dinars. Il leur dit : payez-moi vite 17 Dinars de Tsedaka qu'ils vous manquent à payer. Les neveux payèrent et un nouvel envoyé de César vint leur annoncer que la convocation est annulée.

-Tonton, explique-nous ! Comment savais-tu ? Il leur raconta son rêve et leur dit que, certes, ils devaient perdre une somme de 700 Dinars cette année mais qu'Hakadoch Baroukh Hou a l'habitude de compter les dons à la Tsedaka comme de "vraies pertes" de telle manière que cela nous dispense, ensuite, de subir les pertes et les dommages qui avaient été fixés pour nous à Roch Hachana. Lorsqu'il a vu qu'il manquait 17 Dinars à la somme des 700, il a compris que la convocation était liée à cela.

Nous voyons donc que non seulement un homme peut recevoir une brakha supplémentaire lorsqu'il est le vecteur de bienfaits autour de lui mais qu'en plus, Hachem lui fait la bonté de lui compter comme une expiation, comme une "perte", le dispensant ainsi de recevoir les souffrances ou pertes qui étaient fixées pour lui à Roch Hachana.

Le Steipler avait l'habitude de dire : il n'y a pas une souffrance qui ne peut pas être rachetée par de la Tsedaka ! A priori, cela est tout à fait logique ; voici que la Tsedaka sauve même de la mort ; à plus forte raison qu'elle peut sauver des souffrances (En effet, il s'agit du même malakh qui s'occupe de la mort et des souffrances ; si la Tsedaka a un effet protecteur contre ce malakh même quand il est dans toute sa puissance, à plus forte raison qu'elle aura un effet protecteur lorsqu'il agit avec parcimonie !).

ET SI JE DONNE 10 PIÈCES JE REÇOIS 60 BRAKHOT ? – DIS-LUI PLUTÔT 6 PAROLES GENTILES !

La Guemara dit au nom de Rabbi Itsh'aq que celui qui donne **une prouta** à un pauvre reçoit **6 brakhot** différentes. S'il lui dit **des paroles gentilles** et aimables, il reçoit **11 brakhot**. Tossefot explique : cela fait en tout 17 : six pour la pièce et onze pour la gentille parole. Nous voyons donc l'importance du bon cœur et de la gentillesse au sein de la Mitsva et pour l'obtention de la brakha.

La Guemara (Baba Batra 10b) dit même que **la Tsedaka** est une maala (une élévation) pour les Bné Israël mais **une avéra chez les Goyim**. Pourquoi ? Parce qu'ils ne la font pas avec bon cœur. Ces notions se comprennent mieux lorsque nous savons que l'essence de la Tsedaka et de la Bonté est d'être les tuyaux d'Hachem pour redistribuer Sa Bonté, Sa Bénédiction, Sa Gentillesse...

Rabbi Itsh'aq dit même que **celui qui donne la tsedaka à quelqu'un qui n'est pas apte à la recevoir** (soit parce qu'il n'est pas pauvre, soit parce qu'il est apikoros et renie la Torah h'as véchalom) **n'aura pas le mérite de sa Tsedaka** ! D'ailleurs Irmiyahou Hanavi priait Hachem que ses ennemis qui le poursuivaient mais qui, parfois, faisaient la Tsedaka n'aient pas le mérite de trouver des vrais pauvres tsadikim ! Car s'ils avaient le mérite de leur tsedaka, cela leur donnerait encore plus de hatslah'a dans tout le mal qu'ils prodiguaient à Irmya Hanavi. Nous voyons donc un grand h'idouch : la Tsedka ne donne une récompense que si elle est faite, non seulement correctement, mais même à un pauvre qui doit la recevoir et pas à un faux pauvre. Pourtant, celui qui a donné de l'argent à quelqu'un qu'il pensait être pauvre a voulu faire une mitsva et a eu une bonne intention et il devrait donc être récompensé de cela ? Là encore, on peut comprendre cet enseignement avec notre yessod (principe) selon lequel l'essence de la tsedaka est d'être les envoyés d'Hachem pour distribuer Sa Brakha. Celui qui a donné la Brakha d'Hachem à qui de droit a réalisé la mitsva ; celui qui a distribué la brakha d'Hachem à un endroit ou à quelqu'un qui ne devait pas la recevoir n'aura pas sa récompense et ne sera pas porteur de brakha car il n'a pas réalisé la mission de redistribution correctement. Nous devons donc donner la brakha avec un bon cœur et, en plus, s'efforcer de chercher les gens qui en ont vraiment besoin, les gens qui ressentent un manque ou qui sont dans le malheur, h'as véchalom.

Le Sefer Hah'inoukh précise bien que qu'il y a de nombreux cas où même un riche peut recevoir la Tsedaka dans la mesure où il ressent un manque quelconque (par exemple, il n'est pas chez lui, ou il n'a pas accès à son argent ou qu'il ressent un autre manque qui n'est pas du domaine matériel auquel cas, nous avons une obligation stricte de combler son manque).

-Les mérites de celui qui poursuit la Tsedaka, rodef tsedaka, c'est de trouver dit le verset (Michlé 21) : longévité, avoir des enfants honorables qui seront des grands érudits, respectés ; celui qui fait beaucoup de tsedaka aura beaucoup d'argent supplémentaire pour en faire encore plus a dit Rav Nah'mane Bar itsh'aq. Hachem lui présentera des pauvres qui seront tout à fait aptes à la recevoir.

-La tsedaka, c'est aussi le meilleur moyen d'avoir des garçons (ben zakhar) et à chaque fois que l'on donne la tsedaka, la Chekhina se présente devant nous, dit le verset (Tehilim 17.15).

-Celui qui fait la Tsedaka ou qui prête de l'argent, Hachem se considère Lui-même comme Redevable envers lui ! Et Il le sauve de tous les malheurs dans le Monde futur et s'il a fait la tsedaka avec pudeur dans ce monde-ci, Il le sauve également des dangers et des malheurs dans ce monde-ci.

CHAQUE ACTION EST UNE BRAKHA MONDIALE

Rav Yerouh'am explique qu'il en va de même pour toutes les Mitsvot. Chacune de nos actions peut être vecteur de brakha pour nous-mêmes ou pour le monde entier et h'as véchalom l'inverse est vrai aussi.

Comme le dit la Guemara dans Kiddouchine, un homme doit toujours considérer le monde comme h'atsi h'ayav- h'atsi zakaï (moitié méritant-moitié coupable) et c'est l'action que nous allons faire dans un instant qui va faire pencher la balance du côté de la vie et de la brakha ou du côté inverse h'as véchalom. Heureux celui qui a fait pencher la balance du monde en réalisant une mitsva, malheur à celui qui a commis une avéra en rendant ainsi le monde entier coupable.

Cela est vrai aussi au niveau individuel : nous devons nous considérer bénoni, moitié méritant et moitié coupable à chaque instant : c'est l'action qui va venir qui fera pencher la balance du bon côté.

Rav H'aïm Kanievski Chlita, avec des mots un peu plus piquants dit à chacun qui veut recevoir du h'izouk : toutes les bénédictions du monde sont arrivées par ton mérite... Et tous les malheurs du monde sont aussi arrivés à cause de toi. *

C'est ainsi qu'il faut comprendre la Guemara dans Kiddouchine ; et même si, humainement, nous avons du mal à croire que cela puisse dépendre véritablement de chacun de nous, mais nous devons avoir tout au moins émouna dans cette parole de nos Sages qui est d'ailleurs confirmée par la mise en scène de Har Guérizim et Har Eval.

Ce n'est pas pour rien qu'Hachem a mis six tribus d'un côté et six tribus de l'autre et qu'Il a, ensuite, prononcé les Brakhote et les Klalote . Il voulait nous faire comprendre ce principe que chaque mitsva peut faire pencher le Peuple d'Israël d'un côté et chaque avéra de l'autre côté. Nous devons nous sentir responsables de nous-mêmes d'une part, du Klal Israël et du monde entier d'autre part dans chacune de nos actions.

R1. C'est pourquoi le verset dit : regarde au singulier, "Je mets **devant vous** la brakha et la klala" car de chaque individu dépend la brakha et la klala qu'Hachem placera pour tous les Bné Israël.

R3. Certes, nous devons considérer que l'essentiel pour nous ce sont les Mitsvot et non les récompenses. Nous devons avoir peur des avérote et pas seulement de leurs punitions mais parce qu'elles sont la Parole d'Hachem. Cependant, Hakadoch Baroukh Hou désire envoyer la brakha dans le monde et ne veut pas envoyer de malédictions h'as véchalom. C'est pourquoi, Il place devant nous la brakha et la klala qui sont essentielles à Ses yeux à Lui et Il nous demande d'être bien prudents dans toutes nos actions afin qu'Il puisse placer la Brakha sur tout le Klal Israël et qu'Il puisse retrancher la klala de notre peuple, comme Il le souhaite.

"- Essaie d'être un bon tuyau, un bon chalia'h , pour transmettre tout ce que Je veux envoyer au monde, dirait Hachem, et ne Me force pas à punir le monde ou le Klal Israël par tes fautes. Vous êtes tous dans le même bateau et chacune de vos actions a une influence nationale d'une part et mondiale d'autre part".

-C'EST UNE MITSVA ? -NON, C'EST UNE BRAKHA ! AH PARDON.

R5. Rav Itsh'aq Blazer s'est étonné qu'Hachem promette des récompenses et des punitions pour celui qui ne vole pas, qui ne tue pas, qui respecte ses obligations strictes de la Torah. Si tu as été créé pour ça , et que tu es strictement obligé de le faire, pourquoi parler de brakha et de klala. A-t-on déjà vu un gouvernement qui récompense les hommes de payer leurs impôts, de ne pas voler, de ne pas tuer... La réponse est qu'il y a une grande différence entre récompenses et punitions des lois humaines et les récompenses et punitions des lois d'Hachem. Chez les êtres humains, la loi et la récompense sont tout à fait distinctes, de même que la transgression d'une loi et la punition sont deux choses bien séparées. C'est pourquoi parfois, le gouvernement promet des punitions, ou des récompenses, et parfois non ? Selon l'équilibre social qu'il aura choisi.

Il n'en va pas de même pour les lois de la Torah. La Brakha n'est pas une simple récompense distincte de la loi mais elle est intrinsèque à la mitsva. De même, la avéra est porteuse de klala en essence. L'homme qui s'attache aux mitsvot ne sera pas seulement récompensé par la suite mais il s'attache à la brakha elle-même ; agir selon la Volonté d'Hachem et avec cœur, c'est devenir soi-même un vecteur de brakha pour nous-même et pour tout notre entourage . Il ne s'agit donc pas d'une simple récompense pour avoir accompli nos obligations, peut-être même que cela ne nous est pas dû, mais il s'agit de la conséquence naturelle de celui qui s'attache à la Brakha. Car c'est là l'intériorité de chacune de mitsvot et de la Volonté d'Hachem, une vraie brakha pour tout le Klal Israël.